

Samedi 11 novembre 2017

Réunion à Giberville contre les ordonnances sur le Code du travail

Intervention de Jean-Paul LECOQ, Député

Monsieur le Maire,
Chers amis, chers camarades,

Lorsque Jean (Lebon) et Gérard (Leneveu) m'ont proposé de partager avec vous ce traditionnel moment d'échanges et de convivialité, j'ai tout de suite décidé de modifier ma journée pour pouvoir être des vôtres ce midi.

D'abord parce j'ai conscience, nous avons conscience avec Sébastien Jumel et Hubert Wulfranc, avec les autres députés communistes du groupe à l'Assemblée, que nous si nous sommes les élus d'une circonscription, nous sommes en même temps les élus d'un parti.

Et, à ce titre, nous sommes attachés à partager notre action avec nos camarades des autres circonscriptions, en particulier en Normandie.

Ensuite parce que, vous le savez, le rapport de force numérique n'est pas en notre faveur à l'Assemblée. Il nous manque encore quelques députés pour pouvoir rééquilibrer les votes...

Nous menons donc, dans l'hémicycle et en commissions, un combat acharné, de jour comme de nuit, pour nous faire entendre et défendre nos positions. Pour alerter également l'opinion, les médias.

Et comme il n'aura échappé à personne qu'à une ou deux exceptions près, nous ne disposons pas des grands médias pour relayer nos positions, nous devons assurer le service après vente nous même.

C'est ce que nous faisons à travers notamment le vaste réseau de militants et de sympathisants que le Parti Communiste Français contribue au quotidien à organiser.

Et quoi de mieux pour nous faire entendre que de partir du vécu des gens, de nourrir nos propositions, nos positions, des expériences, des témoignages, des idées des gens.

Voilà pourquoi ces échanges « en province » comme disent les parisiens, sont indispensables à notre action parlementaire.

C'est la moindre des choses me direz vous, et je partage. Car pour moi un parlementaire reste d'abord un élu du peuple qui représente le peuple.

Mais figurez-vous que ce n'est pas une évidence pour tous mes collègues.

Dans ce qui est en marche au sommet de l'Etat, il y a aussi une volonté de couper les élus nationaux des territoires et des gens, pour échapper à toute forme de contre-pouvoirs locaux au pouvoir divin.

Le pouvoir exercé par celui qui a remporté l'élection suprême et qui, au nom de cette victoire électorale, croit pouvoir imposer son bon vouloir à tout un peuple, dans tous les domaines.

Je n'irais pas jusqu'à dire comme Wauquier que le locataire de l'Élysée déteste la province, **mais il y a dans Macron et les siens quelque chose de profondément monarchique, quelque chose d'anti-peuple.**

- Un mépris, un élitisme injurieux envers ceux qui ne sont pas « bien nés » ou qui ne sont pas estampillés comme méritants.
- Une aspiration à défendre les privilèges et les privilégiés.
- Une volonté de tout contrôler, de tout diriger, de tout centraliser, de tout ficeler.

L'Assemblée Nationale, l'assemblée de la Nation donc, a vocation à contrôler le pouvoir exécutif.

Or, les deux tiers de la présente assemblée ne jouent pas ce rôle mais se contentent de soutenir aveuglément le Président.

Mais n'allons croire que nous avons affaire ici à un pouvoir improvisé ou imprévisible, le bon vouloir en question est celui de tout un système qui a planifié, organisé les choses de longue date, pour changer profondément et durablement notre société.

Et pas dans le sens souhaité par le plus grand nombre !

Une société basée sur la réussite, le mérite, l'excellence. Une société où l'argent règne en maître absolu. Une société de castes. Une société qui marquerait la fin de notre modèle social, des valeurs de notre République, forgées par deux siècles de lutte.

Ce n'est donc pas un hasard si la casse du code du travail figure en première ligne dans l'ordre des conquêtes sociales à reprendre. L'assurance chômage, la sécurité sociale, la formation, le logement social, les retraites, les collectivités locales suivent.

Nous sommes bien en présence d'une offensive généralisée contre tous les fondements de notre République sociale, issue de la Révolution et de la Résistance.

Il faut en avoir conscience pour construire des oppositions et des résistances, mais aussi des alternatives, à la hauteur des menaces.

Car les trois armes utilisées par le pouvoir sont la confusion, l'illusion et la résignation.

- La confusion créée par un positionnement politique artificiel et un vocabulaire qui utilise volontairement les mots à contre-sens des actes posés.
- L'illusion de la modernité et de l'efficacité.

- Et la résignation alimentée par 15 années de politiques publiques des gouvernements successifs incapables de régler les problèmes auxquels les gens sont confrontés.

Pourtant, rien n'est joué d'avance. Tout reste possible car ils commettent l'imprudence, l'erreur de considérer le peuple pour ce qu'il n'est pas.

Les gens ont du bon sens et savent reconnaître ce qui est bien ou ce qui ne l'est pas.

A partir de là, chacun à un rôle à jouer.

Individuellement autour de nous au quotidien, et collectivement. Et nous sommes nombreux à jouer dans un même collectif.

Nous savons quelle société nous voulons pour notre avenir et celui de nos enfants et quelle société nous ne voulons pas.

Elus, militants politiques, syndicaux, associatifs, citoyens engagés ou citoyens indignés. Sur les lieux du travail, chez les retraités, au sein de la jeunesse. Cela en fait du monde.

Et bien si tout ce monde se met en mouvement, tout devient possible.

Nous n'en sommes pas encore là, quoi que cela peut aussi aller très vite, le peuple ayant cette faculté à agir massivement.

Mais d'ici là notre devoir est d'alerter, d'éveiller, de mobiliser, de créer les conditions du possible.

Concernant les ordonnances plaçant sous sédation profonde le Code du travail, **dès l'installation de la nouvelle assemblée, avec mes camarades députés du groupe communiste du Front de Gauche et celui de la France Insoumise, nous avons engagé toute notre énergie pour nous y opposer.**

Comme prévu et comme nous l'avons dénoncé, elles organisent un **démantèlement en règle des droits sociaux**, tout en **renforçant les pouvoirs de l'employeur.**

Si la finalité recherchée est bel et bien la flexibilité, **le volet «sécurité» pour les salariés est totalement absent des textes.**

Des textes à l'image du quinquennat engagé et de la campagne électorale qui a précédé : **un enfumage en règle.**

L'illusion que ces extrémistes servent les gens, les salariés, l'emploi alors qu'ils sont entièrement dévoués au capital, au grand patronat, à la finance !

- Ils veulent protéger les salariés alors qu'ils organisent leur totale précarité.
- Ils veulent faciliter l'embauche alors qu'ils encouragent les licenciements.

- Ils veulent mettre à l'abri les petites et moyennes entreprises alors qu'ils les placent encore plus sous la dictature des grands groupes, de la finance et des banques.

Des multinationales qui utiliseront ce Code du travail au rabais pour pressurer davantage leurs sous-traitants.

Alors en effet, d'un certain point de vue, **ces ordonnances sont une manière de lutter contre le travail détaché.**

Mais en alignant les salariés français sur la précarité subie et permise pour exploiter dans notre pays, selon les règles européennes, les salariés de pays européens dont le code du travail n'existe même pas !

Et ils appellent cela un progrès !? Une révolution !

Dans le dictionnaire on nomme cela une régression !

J'ai entendu un ministre affirmer qu'un Code du travail n'avait pas vocation à protéger mais au contraire à libérer les énergies.

C'est un peu comme si la ministre des transports déclarait que **le Code de la route n'était plus là pour interdire les conduites dangereuses, mais qu'il devait au contraire servir la créativité des automobilistes !**

On nage en plein délire.

Le monde du travail s'est organisé après avoir arraché des droits dans l'entreprise.

Les délégués du personnel, les élus des Comité d'entreprise et des CHSCT ont acquis par leur travail, par le soutien, la formation apportée par leurs organisations, une telle connaissance de leur entreprise, des marchés sur lesquels elle évolue, de la législation en vigueur, **qu'ils représentent désormais un contre-pouvoir dangereux pour les détenteurs du capital.**

- Au point de se mêler des stratégies des groupes,
- De construire des projets industriels comme chez Renault, chez Safran, chez Total.
- Quand ils ne sont pas tout simplement en situation de reprendre ou de sauver leur entreprise comme chez Fralib pour donner naissance à Scoop Ti ou chez Jeannette (biscuiterie).

Or, regrouper les instances, c'est diluer ces contre-pouvoirs constructifs, c'est renforcer l'opacité en éloignant les contrôles, c'est diminuer le rôle et le poids des salariés dans l'entreprise.

Les ordonnances appellent cela « renforcer le dialogue social » alors qu'elles ne visent qu'à instaurer un monologue patronal !

Et combien d'autres illustrations du même acabit peuvent être dressées à partir des attendus de ces ordonnances.

Cette offensive sans précédent contre le monde du travail, l'année même où les dividendes versés aux actionnaires vont atteindre le montant historique de 1.208 milliards de dollars dans le monde.

Notre pays est en passe de redevenir la 5^e puissance économique mondiale.

A qui le doit-on, si ce n'est aux millions de salariés qui chaque jour mettent leur énergie, une partie de leur vie, leur savoir faire au service de leur employeur.

Et aujourd'hui ils sont remerciés en étant précarisés, fragilisés, ubérisés, bref atomisés !

Considérés comme un coût, une charge toujours trop importante, rarement comme un investissement, une richesse, un atout.

Cette société qu'ils nous préparent, nous n'en voulons pas, ni pour nous ni pour nos enfants.

Ce combat contre les ordonnances, contre la casse du Code du travail, n'est pas un combat corporatiste, **c'est un combat humaniste qui dépasse les enjeux du salariat.**

En nous y opposant, nous faisons preuve d'humanité et de générosité, contre ceux dont la cupidité, l'avidité, ont fait disparaître toute notion de justice et de justesse.

Ces extrémistes ont ainsi perdu toute faculté permettant d'apprécier les choses avec exactitude.

Ils ont perdu de vue que le principe de la vie sociale est fondé sur la reconnaissance et le respect du droit des autres.

- Le droit de travailler durablement.
- Le droit de ne pas être exploité.
- Le droit de ne pas mourir de son travail. Les travailleurs de l'amiante et leurs familles le savent mieux que quiconque !

Le droit, non pas d'obtenir un emploi ou un bout d'emploi pour s'occuper, celui d'un vrai travail pour vivre décemment et faire vivre sa famille !

Nous venons leur signifier aujourd'hui par nos mobilisations, comme l'ont fait nos aînés par les leurs, notre opposition ferme et non négociable au recul social.

Ils pensent qu'après avoir été élu par défaut, par dépit ou par tromperie, ils sont à l'abri par le suffrage universel qui s'est exprimé au printemps et que **ce n'est pas la rue qui commande.**

Alors nous venons leur répondre par nos mobilisations que dans une démocratie le peuple finit toujours par avoir le dernier mot.

Et bien nous l'aurons !